



Comité scientifique du registre e-MUST

Harold Auger
Georges-Antoine Capitani
Stéphane Dubourdiou
François Dupas
Agnès Greffet
Jean-Michel Jularid
Yves Lambert
Claude Lapandry
Yves Letarnec
François Templier

Equipe des registres ARHIF

Sophie Bataille
Mireille Mapouata
Xavier Mouranche
Sylvie Torre
Jean-Pierre Tresca

Cher confrère,

Dans le cadre de l'évolution du registre e-MUST, le comité scientifique a souhaité **élargir le critère d'inclusion** à partir du 1^o janvier 2008. Nous incluons aussi les ST+ avec un mode de présentation de la douleur moins typique. Par ailleurs, **le critère ECG a été précisé**, c'est désormais celui de la conférence de consensus. Vous trouverez ci-joint la fiche e-MUST 2008 et la note d'information au patient qu'il suffit d'imprimer en attendant de recevoir les blocs actualisés. Cette fiche modifiée remplace la précédente dès le 1^o janvier 2008. Une note explicative est également en pièce jointe. Vous recevrez prochainement l'applicatif e-MUST 2008. Tous ces documents sont disponibles sur le site.

Nos efforts pour **recupérer les NDA** sont déjà remarquables. Ce numéro permet de relier les registres e-MUST et CARDIO-ARHIF et de suivre ainsi l'évolution du patient jusqu'à sa sortie de l'hôpital. 85% sont exploitables pour l'année 2006 et les analyses statistiques vous seront communiquées au plus vite. Il est bien sûr nécessaire de soutenir notre effort pour la fin de l'année 2007 et les années suivantes. Comme vous le savez, certains documents disponibles sur le site (modèle de fax des salles de KT, coordonnées des salles de KT et des SAMU/SMUR) peuvent vous aider dans cette tâche. L'équipe des registres peut aussi vous aider à récupérer les NDA de manière rétrospective.

Certaines difficultés persistent dans le recueil des informations demandées dans le registre e-MUST qui proviennent de 4 sources différentes : le dossier SMUR, le dossier SAMU (qui appelle le SAMU : patient, cardiologue libéral,..., SMUR 1^o effecteur envoyé par le SAMU : oui/non, heure d'appel du SAMU, heure d'accord d'ATL), la main courante de la salle de KT (horaire de ponction, horaire de passage du guide, échec de réouverture : oui/non, **NDA**) et le CRH (traitements hospitaliers, événements hospitaliers). Tous les SAMU sont représentés au sein du comité scientifique et chaque représentant s'engage à vous aider à **recupérer ces informations** par l'envoi d'un fax par exemple, à chaque inclusion e-MUST. Pour ceux qui ont encore des difficultés avec les salles de KT, nous vous proposons de les inciter à vous faxer systématiquement les informations de chaque patient e-MUST que vous leur confiez. Les modèles de fax et les coordonnées sont disponibles sur le site.

Enfin, à l'issue de l'audit externe, pour les SCA ST+ pris en charge en secondaire, les traitements administrés au patient par vous et avant votre arrivée sont à renseigner.

N'oubliez pas d'aller sur le site des registres e-MUST et CARDIO-ARHIF [www.parhtage.sante.fr/IDF/La politique sanitaire/Etudes/Les registres ARHIF](http://www.parhtage.sante.fr/IDF/La%20politique%20sanitaire/Etudes/Les%20registres%20ARHIF) pour consulter les dernières statistiques, les documents d'aide à la récupération des informations,...

En souhaitant que notre registre continue de contribuer à l'amélioration de nos pratiques, au nom de toute l'équipe, recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2008.

Paris, le 15/12/2007

Yves Lambert

Président du comité scientifique du registre e-MUST